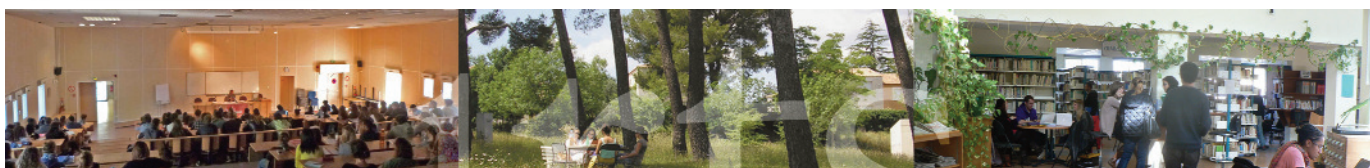




# CESF



# Conseiller en économie sociale familiale



**Inscription en ligne**  
jusqu'en avril 2019

pour une rentrée  
en septembre 2019

à **IRTS Montpellier**

**Diplôme d'Etat CESF**  
en 1 an

**En formation initiale (Financement Région), en situation d'emploi,**  
**Formation financée par le Conseil régional Occitanie**  
**Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale**

**Portes ouvertes**

le 13 février 2019

à IRTS Montpellier et IRTS Perpignan

**64%**  
de réussite  
en 2017

## Le métier

Le Conseiller en économie sociale familiale est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation -santé.

Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance.

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires, à partir du champ qui les concerne.

## Domaines d'activités

Le CESF exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires...

## La formation

THEORIQUE (540 h.) ET PRATIQUE (560 h.)

DC 1

Conseil et expertise  
à visée socio-éducative...

140 h.

DC 2

Intervention  
sociale

250 h.

DC 3

Communication  
professionnelle

60 h.

DC 4

Dynamiques partenariales  
(inter)institutionnelles

90 h.

+ Formation pratique

560 h. sur 16 semaines

Le stage professionnel doit être effectué auprès  
d'un CESF sur un ou deux sites qualifiants.



### Equipe

Equipe pédagogique :  
Une équipe de formateurs et  
de professionnels de terrain  
avec un référent handicap

Référente pédagogique : Alice Sanz  
Référente administrative : Béatrice Cussigh  
Référente handicap : Corinne Ducrocq Laures

### Contact

[infometier@irtsmontpellier.fr](mailto:infometier@irtsmontpellier.fr)

### Conditions d'accès

Pour entrer en formation, le candidat doit être  
titulaire soit :

- du BTS ESF (soit être en formation BTS ESF sous réserve de l'obtention lors de l'entrée en formation)
- du DUT Carrière sociales
- du diplôme d'Etat Assistant de service social
- du diplôme d'Etat Educateur spécialisé
- du diplôme d'Etat Educateur technique spécialisé
- du diplôme d'Etat Educateur de jeunes enfants

**Les candidats ayant obtenu le BTS ESF à l'IRTS Montpellier ne sont pas soumis à la sélection.**

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## Pour candidater

### Calendrier

- Inscription > de janvier à avril 2019
- Concours écrit > mai
- Epreuves orales > juin
- Résultats > juin
- Pré-rentrée > juillet
- Rentrée > septembre



+ d'infos  
[irtsmontpellier.fr](http://irtsmontpellier.fr)



**irts Montpellier**

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.  
34077 Montpellier cedex 3.  
04 67 07 02 30 / [contact@irtsmontpellier.fr](mailto:contact@irtsmontpellier.fr)